Golf sur Pitch & Putt
Championnat de Gironde
2024

Dimanche 7 Avril **Cestas Argileyres**	**Dimanche 12 Mai** **Pessac**	**Dimanche 26 Mai** **Bordeaux Lac**
	Dimanche 2 Juin **Baganais**	
	Dimanche 23 Juin **Cameyrac** **Finale Départementale**	

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Il peut être éventuellement modifié suivant les circonstances par le Bureau du Comité Départemental de Golf de la Gironde. Les conditions du règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.

1. Conditions de participation

Le championnat est ouvert à tous les **joueurs amateurs licenciés,** en possession de leur licence 2023, ayant fait enregistrer à la ffgolf leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf et titulaires d'**un index de jeu égal ou inférieur à 50**.

Le nombre de participants maximum est limité à 108 pour chacune des 4 épreuves qualificatives pour la finale**.**

2. Forme de jeu

Les compétitions se jouent en **stroke play** sur 18 trous, sur les parcours homologués pour le golf Pitch & Putt.
L'emplacement des départs est commun à toutes les catégories de joueurs (index, sexe et catégorie d'âge).
Le nombre de clubs est limité à 3 dont le putter, les 2 autres clubs sont au choix. Les femmes de plus de 60 ans et les hommes de plus de 65 ans ont la possibilité d'utiliser un club supplémentaire de leur choix.

3. Engagements

Les inscriptions s'opèreront sur le site du Comité Départemental (cdgolf33.com) au plus tard le **jeudi précédent la compétition avant 18h00**. Les départs seront consultables sur ce site le vendredi à 21 heures et dans les Golfs organisateurs. Tout forfait devra impérativement être signalé auprès de l'organisateur via le formulaire du site ou par mail : cdg33@outlook.fr

Les droits d'inscription sont à régler au club organisateur le jour de la compétition :

Adultes : 20 € (finale 25 €) **- Jeunes moins de 16 ans** et **abonnés du golf organisateur : 10 € (**finale 18 €)

DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE CE CHAMPIONNAT SOUS L'EGIDE DU COMITE DE GOLF DE GIRONDE, IL SERA DEMANDE A CHAQUE PARTICIPANT LORS DE SA PREMIERE INSCRIPTION SUR LE SITE DU COMITE UN DROIT DE JEU DE 10 EUROS, (REGLEMENT UNIQUEMENT EN LIGNE VIA LE MODULE DU SITE – EXPLICATIONS DETAILLEES SUR LE SITE) POUR L'ENSEMBLE DES TOURS, FINALE INCLUE.

4. Classements et Finale

A l'issue des 4 compétitions, un classement sera effectué par l'addition **des 3 meilleurs scores bruts**.
Les 27 meilleurs joueurs seront sélectionnés pour la finale départementale.
La finale est disputée **sur 27 trous** avec **un Cut pour les 12 premiers, après 18 trous**.

Cette année les cartes de scores seront enregistrées sur le site de la FFG, pouvant donc être comptabilisées pour le calcul d'index de jeu, suivant les règles du WHS.

5. Prix

A l'issue de la finale, les 3 premiers du classement brut de la journée seront récompensés.
Le classement de la finale servira à désigner les joueurs appelés à participer au championnat interdépartemental d'Aquitaine.

Un trophée sera attribué au club ayant totalisé le plus de points lors des 4 tours de qualification.

Les 3 premiers du classement des jeunes (moins de 16 ans) seront également récompensés.